



Unilever Côte d'Ivoire

S.A avec Conseil d'Administration au capital de 8.053.000.000 Francs CFA

Siège Social : Boulevard de Vridi – 01 BP 1751 Abidjan 01

Tél : 21 75 44 00 Fax : 21 25 74 42

RC : CI-ABJ-1969-B-6492, Abidjan – CC 6900765 R

I. Tableau d'activités et de résultat (Chiffres en milliers de francs CFA)

	1er Semestre 2015	1er Semestre 2014	Année 2014	Variation	
				En valeur	En pourcentage (%)
Chiffre d'affaires	-31 269 942	-30 628 096	-57 770 153	-641 846	2,10%
Résultat d'exploitation	2 783 385	3 983 148	9 691 371	-1 199 763	-30,12%
Résultat financier	598 490	561 768	1 210 739	36 722	-6,54%
Résultat des activités ordinaires	3 381 875	4 544 916	10 902 110	-1 163 041	25,59%
Résultat des activités hors ordinaires	-186 263	1 043 228	1 259 722	-1 229 491	117,85%
Impôt sur le résultat	17 500	17 500	35 000	0	0,00%
Résultat net	3 213 112	5 605 645	12 196 832	-2 392 533	42,68%

II – Commentaires de la Direction

CHIFFRE D'AFFAIRES

La Société Unilever-Côte d'Ivoire a réalisé, au cours du premier semestre de l'année 2015, un chiffre d'affaires de 31,270 milliards contre 30,628 milliards de Francs CFA à fin juin 2014, soit une hausse de 0,642 milliard de Francs CFA en valeur représentant 2,1% de croissance, détaillé comme suit :

- Sur le marché local (Côte d'Ivoire), nous enregistrons une baisse de nos ventes de 1,954 milliard de Francs CFA (soit -8,9%). Cette baisse s'explique par la réorganisation de certains comptes clefs au premier semestre et la réduction du nombre de nos distributeurs au premier trimestre. Par ailleurs, nous avons connu un décalage sur nos innovations significatives, arrivées partiellement en fin du premier semestre et au début du second semestre 2015.

- Par contre, sur les marchés de l'export (Afrique de l'Ouest Francophone), nous avons enregistré une forte croissance de 29,6%, soit une valeur de 2,6 milliards essentiellement due aux belles performances sur nos marques Lipton et Rama.

RESULTAT

Au 30 juin 2015, Unilever-Cote d'Ivoire a enregistré une perte nette de 3,2 milliards de Francs CFA.

Cette perte s'explique, essentiellement, par la prise de provision de créances douteuses de 0,716 milliard suite à la défaillance de 4 gros clients, la destruction d'intrants de 0,223 milliard, le coût de la restructuration de 0,043 milliard et diverses taxes pour 0,017 milliard.

En plus, et ce nonobstant les bonnes performances sur les marchés de l'export, mais à faibles marges bénéficiaires, ce résultat a été aggravé,

- d'une part, par les contreperformances observées sur nos ventes locales en Côte d'Ivoire induisant une perte en profitabilité de 1,730 milliard ;
- Et d'autre part, par une moins-value sur les ristournes payées aux clients d'un montant de 0,224 milliard ainsi que les charges publicitaires de 0,260 milliard en soutien à nos marques.

PERSPECTIVES

Nous sortons renforcés de ce premier semestre, avec une structure commerciale plus solide et un rythme d'innovation plus soutenu. Cela devrait nous permettre à moyen terme de retrouver une croissance profitable plus forte. A court terme, nous restons confiant, sur notre capacité à maintenir une croissance positive tant en volume qu'en valeur sur cette année.

La vente de notre usine de SAPROCSY, en cours de finalisation, va nous permettre d'améliorer notre résultat net au second semestre 2015.

Le tableau d'activités et de résultat ainsi que le rapport d'activités semestriel font l'objet d'une attestation des Commissaires aux Comptes disponible au siège social de la Société.

NB : les données présentées ne tiennent pas compte de l'impact éventuel de l'application du règlement n°05/CN/UMOA du 28/06/2013 portant réforme du SYSCOA. Elles ont été établies selon le SYSCOHADA en vigueur jusqu'au 31/12/2014.

La Société Unilever-Côte d'Ivoire s'organise afin d'adopter le SYSCOA révisé pour la publication des comptes annuels au 31/12/2015.

UNILEVER Côte d'Ivoire, S.A.

Attestation des Commissaires aux Comptes sur le tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activité semestriel au 30 juin 2015

(Article 849 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE)

Auditeurs Associés en Afrique - KPMG CI
Immeuble Woodin Center Avenue Nogues
01 BP 3172 - Abidjan 01

Ernst & Young, S.A.
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01

Auditeurs Associés en Afrique - KPMG CI
Immeuble Woodin Center Avenue Nogues
01 BP 3172 - Abidjan 01

Ernst & Young, S.A.
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01

Unilever Côte d'Ivoire, S.A.
01 BP 1751
Abidjan 01

Le 5 novembre 2015

Attestation des Commissaires aux Comptes sur le tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activité semestriel au 30 juin 2015

(Article 849 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE)

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en application des dispositions prévues par l'article 849 de l'Acte uniforme de l'OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons vérifié la sincérité des informations contenues dans le tableau d'activités et de résultat et dans le rapport d'activité semestriel de la société Unilever Côte d'Ivoire, S.A. couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015.

Le tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activité semestriel, tels que joints à la présente attestation, ont été établis sous la responsabilité de la direction de la société et conformément à la circulaire N° 004-2010 du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF). Il nous appartient, sur la base de nos vérifications, d'en attester la sincérité.

La vérification des informations contenues dans ces documents a été effectuée conformément aux normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance moins élevée que celle résultant d'un audit. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques, et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires, et à en apprécier la sincérité.

Le tableau d'activités et de résultat n'a pas été établi en application des dispositions du SYSCOA révisé entré en vigueur en Côte-d'Ivoire depuis le 1^{er} janvier 2015, mais selon le référentiel SYSCOHADA qui n'est plus applicable depuis cette date. Par conséquent, les données comptables présentées dans ce tableau auraient pu être différentes si elles avaient été établies selon les règles du nouveau référentiel comptable en vigueur.

A l'exception du point décrit ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité des informations données dans le tableau d'activités et de résultat et dans le rapport d'activité semestriel de la société Unilever Côte d'Ivoire, S.A. couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015.

Cependant, en application de la loi, nous vous signalons que Unilever Côte d'Ivoire, S.A. n'a pas publié le tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activité semestriel dans le délai des quatre mois qui suivent la fin du premier semestre de l'exercice soit le 31 octobre 2015 conformément à l'article 849 de l'Acte uniforme de l'OHADA.


Les Commissaires aux Comptes

Auditeurs Associés en Afrique - KPMG
CI

Ernst & Young, S.A.



Franck Nangbo
Expert-Comptable Diplômé
Associé



Jean-François Albrecht
Expert-Comptable Diplômé
Associé